

CR REUNION DU CD BFC DU 26/02/2018

RÉUNION du CR BFC, Bans le 26/02/2018

19 élus présents : Cattelet Philippe, Chapotot Laurent, De Bastos Paulo, Devoille Robert, Dugast Pascal, Dutronc Annie, Dutronc Robert, Illana Joseph, Krewiss Denise Martine, Krewiss Patrick, Lega Denis, Lhomme Denis, Lhomme Marie Jeanne, Maraux Jean Marie, Marcy Daniel, Midey René, Perraudin Christian, Vorillion Alain, Vorillion Mireille.

5 absents excusés : Chalopin Jean Pierre, Elhen Christine, Maraux Emilie, Lamboley Bernadette, Maujonnet Robert.

Membres présents de la commission électorale : Outrey Gilles, Outrey Yvette, Brette Fernand.

Absents excusés : Henry Daniel, Prenat Jamila.

Grands électeurs présents : Caritey Bernard, Fossaert Pierre, Illana François.

Absents excusés : Berthet Christian, Dumeige Mickaël, Locatelli Jean.

Ouverture de la réunion :

Mot de bienvenue de Paulo de Bastos ;

Paulo met l'accent sur la difficulté à organiser cette journée – un lundi – alors que les réponses des participants se font tant attendre : c'est qu'il s'agissait de prévoir la restauration du midi. Paulo a donc revu et corrigé le listing complet de la B-FC afin d'effacer les défaillances de communication lors de la convocation à cette réunion. Il fait état de la situation de Robert Maujonnet qui dit ne plus participer aux réunions, tout comme Christine Ehlen, et s'interroge de l'incidence de ses absences sur notre fonctionnement, tout en l'assurant de son soutien et celui de l'assemblée dans le rétablissement de sa santé. Il conclut en souhaitant à tous de bons débats.

Election du Président du Comité Régional : Robert Dutronc salue la présence de Claude Azéma et propose sa candidature à l'assemblée.

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

J'ai commencé mon action de dirigeant en 1991 avec la création du club de mon village, Laizé. J'en ai été le président jusqu'en 2004, date de mon élection au CD 71. Titulaire des BF1 et BF2, j'ai pris en charge la Commission jeunes du CD 71, puis le secrétariat, et la présidence depuis 2008.

Aux côtés de Joel Plaut, par la suite, j'ai pu faire mes armes comme Président délégué de la Ligue de Bourgogne, au cœur d'une équipe active.

A la création de la Région Bourgogne-Franche Comté, souvenez-vous, j'avais été pressenti pour la fonction de Président, avant que Robert Maujonnet ne se porte finalement candidat.

Aujourd'hui, je propose ma candidature. Surtout pas, vous le comprenez bien, pour devenir calife à la place du calife -nous n'avons plus de temps à perdre- mais en souhaitant que tous ensemble, sans délai, notre œuvre collégiale nous porte vers la fusion rationnelle de nos deux Ligues, avec méthode et discernement. Après tout, si nous sommes ici, en tant qu'élus, c'est bien parce que ce projet de fusion réussie nous tient à cœur.

Chacun de vous apportera sa contribution. Vous êtes les forces vives de notre Région, je me présente parce que je compte sur toute votre expérience et votre détermination pour faire avancer les choses.

Le fonctionnement de la Commission de Discipline est déjà enclenché, celui de la Commission des finances trouvera ses marques avec la domiciliation des comptes à sa juste adresse, les Commissions arbitrage et sportives auront les moyens d'être fonctionnelles rapidement. Pour la Commission jeunes, qui est en souffrance, je souhaite qu'elle soit présidée par un membre du Comité Directeur.

La Commission féminine devra s'employer à une réflexion sur des compétitions innovantes, en plus des classiques.

La Commission arbitrage prendra son ordre de marche, et la Commission communication travaillera à la mise en place efficiente d'un site régional.

Vous voyez que les tâches sont multiples, que chacun sera impliqué fatalement, que je ne serai pas le seul homme à pouvoir les résoudre, et que j'ai la bonne intention de réussir notre mise en route ;il nous faut, dès maintenant, nous attacher à faire du Comité Régional Bourgogne-Franche Comté une structure digne de nos 16 000 adhérents.

Je vous remercie de votre attention.

Pas d'autres candidatures, résultat du vote :

19 suffrages exprimés : par 17 bulletins pour, 1 nul, 1 blanc, Robert Dutronc est élu Président du Comité Régional BFC.

Alain Vorillion fait remarquer que la fonction de Président du Comité Régional ne peut être cumulable avec celle de Président d'une Entité Territoriale ; l'assemblée valide la désignation de Patrick Krewiss à la tête de l'Entité Bourgogne et de Joseph Illana comme président Délégué du Comité Régional.

Paulo De Bastos signale la situation de nos deux vérificateurs aux comptes, Mickaël Dumeige et Pierre Fossaert qui sont aussi grands électeurs

(incompatibilité). L'assemblée entérine leur remplacement par Yvette Outrey (39) et Fernand Brette (89).

Daniel Henry, membre de la Commission électorale, a décidé de se retirer : il lui sera demandé d'en aviser le président par courrier.

Coordonnées de Robert Dutronc : en délicatesse avec sa téléphonie mobile (06 14 15 55 29), autre contact : 03 85 36 92 04. Courriel: r.dutronc@petanque.fr

L'assemblée valide le changement d'adresse pour le courrier :

Robert Dutronc. 990 Rue de Fayolle. 71870 LAIZE.

Christian Perraudin en avisera le Tribunal Administratif de Dijon (affaire en cours), le Conseil Régional de Bourgogne, le CROS, le CNDS.

Le nouveau Bureau Directeur :

Président du Comité Régional BFC : **Robert Dutronc.**

Président de l'Entité Territoriale Franche Comté et Président Délégué : **Joseph Illana.**

Président de l'Entité Territoriale Bourgogne : **Patrick Krewiss.**

Trésorière : **Emilie Maraux.**

Trésorière et Trésorier adjoint : **Denise Martine Krewiss Robert Devoille.**

Secrétaire générale : **Christine Ehlen.**

Secrétaires adjoints : **Philippe Cattelet Christian Perraudin.**

Les Commissions revues et corrigées viendront en annexe.

Finances :

Le Comité directeur valide le regroupement des comptes bancaires, livrets, etc, de Lure et Varennes Vauzelles au Crédit Mutuel de Salins les Bains, d'ici fin mars 2018. La démarche engagera les responsables désignés à signer les formulaires adéquats. Avec photo d'identité, lieu de résidence.

Il donne à la Trésorière, Emilie Maraux, toute latitude pour les démarches visant à l'obtention de subventions (délai 18 mars 2018), avec en pièces jointes le PV de cette assemblée, les statuts de la Région BFC et la composition du bureau directeur. Avec la contribution de Denise Krewiss et Robert Devoille.

Pour ce faire, Christian Perraudin enverra les carnets de bord de chaque CD à Paulo De Bastos.

Indemnisation pour les déplacements aux réunions : le Comité directeur décide que pour les Présidents des Commissions participant à ses réunions, la BFC prendra en charge leur repas (forfait 20€) et que les CD indemniseront leurs km (0,25€).

Réflexion à mener (coût) sur le modèle d'habillement pour les championnats, pour une proposition à l'AG du Comité Régional.

Jeunes :

Bernadette Lamboley : elle avait sollicité la Présidence de la Commission jeunes. Au regard de ses défaillances répétées (absente à la date d'examen de BF1, causant l'échec de deux candidats, absente à un marathon féminin), l'assemblée décide de la démettre de sa fonction. Le Président lui adressera un courrier recommandé.

Robert Dutronc souhaite étoffer la Commission jeunes en souffrance : Alain Vorillion accepte en être le référent. Et Patrick Krewiss annonce l'arrivée d'un jeune titulaire d'un BF2, désireux de prendre en charge cette Commission, Mr Jérôme Billiette. Accord du Comité directeur.

CR du Conseil National des Comités Régionaux :

A La Londe des Maures, du 23 au 25 février 2018.

Joseph Illana représentait la BFC et donne un compte-rendu :

– Répartition des équipes aux chpts de France. La création des Régions a certes engendré des changements, mais il aurait été bienvenu de laisser la répartition de 2017 pour 2018. Jean Yves Théard (Auvergne/Rhône Alpes) demande la possibilité d'accorder plus d'équipes aux Régions pour le tripléte, histoire de renforcer leur importance.

– le calendrier unique proposé donne la priorité aux départements plutôt qu'aux Régions (Mme Coste, PACA), ce qui est contraire à l'esprit sportif. L'équipe départementale championne va au France (ou deux, selon les départements), les autres équipes se qualifieraient par le championnat Régional, au prorata du nombre de licenciés.

– Il serait souhaitable que les Comités Régionaux fassent la répartition avec obligatoirement l'équipe championne de son département allant au chpt de France.

– Officialiser les chpts Régionaux à 32 équipes.

Calendrier unique : au Congrès de Mende, les Présidents l'ont accepté pour les chpts de France, mais revendiquent une liberté de dates pour leur chpt des clubs dans leur région.

Plan jeunes :

– Projet présenté par Yves Peronnet pour les championnats de France.

Les juniors représentent 20%, les cadets 33%, les benjamins et minimes 48% des jeunes.

Il voudrait réaliser :

- un chpt juniors à 80 équipes (16 groupes de 5).*
- Un chpt cadets à 120 équipes (24 groupes de 5), parties limitées au temps.*
- Un chpt benjamins/minimes à 144 équipes (24 groupes de 6), parties limitées au temps.*

De ce fait, le chpt passerait de 864 à 1032 joueurs, de 144 terrains à 152, soit 108 jeunes en plus et 8 terrains supplémentaires.

- Réformes présentées par William Roux, nouveau DTN, transfuge du rugby à 13.*
- dessiner un avenir olympique.*
- Uniformiser le calendrier des formations.*
- Former de futurs formateurs et les membres d'un jury.*
- Développer des nouvelles techniques d'animation de formation.*
- 2018 : formation de BF1, et d'initiateur inchangée.*
- Pas d'examen BF2 en 2018.*
- Pour conserver son diplôme, effectuer remise à niveau (avec un coût de 70€).*
- L'équivalence des diplômes : professeur des écoles : BF1, professeur d'EPS : BF2, etc, et sur les formations professionnelles.*
- Manque d'arbitres notoire dans certaines zones.*
- Visite médicale pour les arbitres de plus de 65 ans, par un médecin du sport (coût 60€, non remboursable). Réfléchir à une simplification : visite chez le médecin traitant, avec un formulaire à remplir.*
- Dans les zones qui ne pratiquent pas, retirer les questions inhérentes au jeu provençal de l'examen.*
- A l'examen, privilégier la pratique, en exigeant toutefois une parfaite connaissance du règlement.*
- Envisager des contraintes : dans les clubs, un arbitre pour x licenciés...*
- Antoine Martin, du CD 25, après l'écrit de l'examen d'arbitre, est admis aux épreuves pratiques.*

Tenue vestimentaire :

– *Débat sur le port d'un jean bleu : décision claire attendue du Comité Directeur Fédéral. Les Présidents souhaitent une harmonisation des règlements tant disparates d'une compétition à l'autre.*

Championnats de France :

Triplette (256) : maximum 3 équipes par CD, 8 par CR.

En 128 : 1 équipe par CD, le reste pour les CR.

Triplette JP : 3 maxi par CD, 3 maxi par CR.

Doublette JP : 2 maxi par CD, 3 maxi par CR.

Sport adapté et handicap : La BFC est l'une des trois régions qui n'ont pas répondu à Mme Bernadette Troubat concernant le colloque du 1^{er} au 3 juin à Lunéville. Pourtant, le CD 71 soutient et mène des actions avec les CD et CR sport adapté et handicap. Pour Lunéville, la FFPJP prend 50% des frais à sa charge.

– *Respect des règles en communication : les interventions des licenciés, ou de leurs Présidents de clubs auprès de la Fédé sont intolérables ; elles doivent suivre la voie hiérarchique.*

– *Michel Poggy proposera une date pour une réunion d'information sur la discipline.*

Joseph en termine : prochain Congrès national à Troyes, en 2020 se tiendront deux congrès.

Paulo De Bastos, à propos du sport adapté, propose la mise en relation de Mr Jean Pierre Martin, Président du Comité Régional Sport Adapté avec le CD 71.

– *Il propose une réflexion sur l'examen d'arbitre :*

L'écueil récurrent étant d'abord la maîtrise et l'usage de notre langue, proposer un examen dans le style du permis de conduire, par exemple les candidats auraient à choisir la bonne réponse parmi trois proposées à chaque question. Le principe serait valable pour le maintien à niveau des arbitres.

– *Tenue vestimentaire : le Comité Régional appliquera dès cette année la règle établie par la Fédé, dans son article 5 du Règlement des championnats de France.*

– *Le CR communiquera sur le sujet à tous les clubs du CNC, CRC, CDC, et adressera une note sur notre débat à la FFPJP.*

– *Répartition des équipes jeunes : refaire une proposition des quotas par rapport au % de jeunes dans chacune de leur catégorie.*

– *Les quotas en championnat : voir à prendre en compte les qualifiés par rapport aux participants.*

– Revoir le tableau des qualifiés par Entité : en doublette provençal, le CD 58 aura une équipe et le Cd 89 cède sa 2^{ème} équipe à l'Entité Bourgogne.

Présentation à l'assemblée de Michel Bourgeon :

Président de la Commission jeunes et sportive du CD 39, il entend s'investir dans la Commission jeunes du CR, aux conditions de la réaménager, aux côtés de membres réellement actifs. Il prône l'harmonisation des actions des CD. Il sera référent de l'Entité Franche Comté. L'assemblée approuve à l'unanimité.

Claude Azéma :

Sur le sujet évoqué du boulodrome de Bans, indique que rendez-vous est pris avec le Président du Conseil Départemental et le Président de la Communauté de Communes, pour fixer un prix définitif. Il parle des actions de la CMSB, objectif JO de Paris.

Pour la Journée Olympique, le 23 juin, il souhaite que chacun, chaque club, la Région s'investisse dans une démarche innovante ou créatrice – à partir d'œuvres d'art par exemple, photos, etc., pour la promotion de la pétanque de manière ingénieuse.

Prochaines réunions :

Entité Bourgogne : le lundi 19 mars, à Saulieu.

Présidents de CD : le lundi 23 avril à 10h, Chalon S/Saône.

Comité Directeur BFC : le samedi 9 juin à 10h, Dijon.

Séance levée à 17h30.